

01 – Présentation du Master MEEF

- [Comment est constitué mon parcours de formation ?](#)
- [Où puis-je trouver ma maquette de formation ?](#)
- [Comment est évalué mon master MEEF ?](#)
- [Où puis-je trouver les modalités de contrôle des connaissances de ma formation ?](#)
- [Examens](#)
- [Importance des langues](#)
- [Plagiat](#)

COMMENT EST CONSTITUÉ MON PARCOURS DE FORMATION ?

- Les parcours de formation du Master MEEF sont organisés en unités d'enseignement (UE) articulées entre elles en cohérence avec les objectifs de formation. Les parcours de formation comprennent des unités d'enseignement obligatoires et, pour une part, des unités d'enseignement choisies librement par l'étudiant sur une liste fixée par l'université et, le cas échéant, des unités d'enseignement optionnelles.
- Une Unité d'enseignement (UE) est composée d'un ou plusieurs Éléments constitutifs (EC). Lorsque l'UE comporte des EC, chaque élément est affecté d'un coefficient
- Les UE et EC constituent un ensemble appelé communément « maquette »

OÙ PUIS-JE TROUVER MA MAQUETTE DE FORMATION ?

Vous pouvez consulter la maquette de votre parcours de formation en vous rendant dans votre espace « Mes cours » de la plateforme Moodle [via le Bureau Virtuel](#). Attention, cet espace sera accessible une fois votre inscription finalisée auprès de l'Inspé.

Voir colonnes sur la gauche du document (encadré rouge) :

The image shows a screenshot of a curriculum document for the Master MEEF. At the top, there are logos for the Université de Reims Champagne Ardenne and the INSPÉ. Below the logos, there is a header section with the following information:

- DOMAINE: ALL SHS STS DEG
- DEGREE: MEEF
- SITES: UOR / STC / S1R / S1B / S2Z
- MENTION DE MASTER: MEEF 1er Degré
- PARCOURS TYPE: Professeur des écoles
- SEMESTRE: 1

Below the header, there are checkboxes for 'Modalités d'enseignement de la formation':

- Formation initiale
- Formation Continue
- Apprentissage
- Contrôle Professionnel

There are also color-coded boxes for 'M1 A1', 'M1 A', and 'MEEF M1 A et A1'.

The main part of the document is a table with columns for 'Unité d'enseignement', 'Élément constitutif (enseignement)', 'CNU', 'ECTS', 'Volume horaire', 'Session 1', and 'Session 2'. The table is divided into sections for '11 Connaissances des publics et des institutions scolaires', '12 Initiation à la recherche', '13 Culture disciplinaire', '14 Didactique', and '15 Langues vivantes'. A red box highlights the left columns of the table, which correspond to the 'Unité d'enseignement' and 'Élément constitutif (enseignement)' columns.

At the bottom right of the table, there is a date: 'Date de vote en conseil de gestion: M13 13 septembre 2017' and 'Date de vote de la CPU: 23/03/2018'.

Le Master MEEF intègre différents modules, dont des modules de préparation aux concours pour les mentions relatives à l'enseignement, des stages, des cours de tronc commun (permettant de créer une culture partagée entre les différentes mentions), une initiation à la recherche (concrétisée par la réalisation d'un TER – Travail d'études et de recherche en Master 1), la réalisation d'un mémoire de recherche en Master 2 ainsi qu'une ouverture à l'international.

COMMENT EST ÉVALUÉ MON MASTER MEEF ?

Avec les modalités de contrôle des connaissances (MCC). Elles indiquent :

- le nombre des épreuves, leur nature, leur durée, leur coefficient
- la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal
- Pour chaque élément constitutif (EC), les coefficients, les crédits européens, la nature et la durée des épreuves

OÙ PUIS-JE TROUVER LES MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES DE MA FORMATION ?

Vous pouvez consulter les MCC de votre parcours de formation en vous rendant dans votre espace « Mes cours » de la plateforme Moodle [via le Bureau Virtuel](#). Attention, cet espace sera accessible une fois votre inscription finalisée auprès de l'Inspé. Attention, les MCC peuvent évoluer en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Il s'agit du même document que celui des maquettes (voir colonnes « 1ère session » et « 2^{ème} session »).

mef_m_mas18.xlsx

DOMAINE :	ALL SHS STS DEG
UPR/Ecole :	ESPE
SITES :	SRP / SIC / 51R / 010 / 052
MENTION DE MASTER :	MEEF 1er Degré
PARCOURS TYPE :	Professeur des écoles
SEMESTRE :	1

Modalités d'enseignement de la formation* :
 *cocher la / les cases concernées

<input type="checkbox"/>	Formation Initiale	<input type="checkbox"/>	M1 NA
<input type="checkbox"/>	Formation Continue	<input type="checkbox"/>	M1 A
<input type="checkbox"/>	Apprentissage	<input type="checkbox"/>	MUT M1 A et NA
<input type="checkbox"/>	Contrat Professionnel		

U.C.	Unité d'Enseignement	E.C.	Elément Constitutif (Enseignement)	CNU	ECTS	Volume horaire			Session 1			Session 2		
						CM	TD	TP	CC (90%)	CC+CT (95%+5%)	CT (100%)	DO		
11	Connaissances des publics et des institutions scolaires	1	Connaissances des publics et des institutions scolaires	16, 17, 19, 70	3	6	14					DO	DO	
		2												
		3												
12	Initiation à la recherche	1	Initiation à la recherche	16, 19, 26, 71, 70	3	2	16	2				ET 1 h	OT (15)	
		2												
		3												
13	Culture disciplinaire	1a	Mathématiques	25, 26	4	8	30	8				ET 4h	ET 4h	
		1b	Mathématiques	25, 26	8	8	30	8				ET 4h	ET 4h	
		2a	Français	7, 9, 10	4	20	20	4				ET 4h	ET 4h	
		2b	Français	7, 9, 10	8	20	20	4				ET 4h	ET 4h	
		3a	Arts	18	1	3	12		2				DO	DO
		4a	Educacion comparee perspectives internationales	70	1	1	12						DO	DO
		5a	Sciences	28, 68, 70	2	4	12						ET 1h30	ET 1h30
		6a	Formation disciplinaire en histoire et géographie: connaissances en histoire et en géographie pour enseigner à l'école primaire	22, 23	2	8	8						ET 2 H	ET 2 H
14	Didactique	7a	Savoirs disciplinaires en EPD	74	2	3	8	4				ET 1h30	ET 1h30	
		1a	Didactique	4	6	24	8					2 DO	2 DO	
		détail de l'EC												
			Matematice	70	2	10	8							
15	Langue vivante		"didactique"	70	4	6	14							
		1b	Polyvalence et alternance		4	63						DO	DO	
		2	Numerique	71, 70	2	1	8	2				ET + OT (80%/80%)	ET + OT (80%/80%)	
1	Langue vivante	11	2		16						ET + OT (80%/80%)	ET + OT (80%/80%)		
2														
3														

Date du vote en conseil de gestion: Lundi 13 novembre 2017
 Date du vote de la CPVU: 23/01/2018

EXAMENS

Pour toute information concernant les examens, reportez-vous :

- Aux MCC (Modalités de contrôle des connaissances)
- A vos enseignants responsables des EC concernées
- Au Guide des études à l'Université de Reims Champagne-Ardenne*

**Le règlement des études de l'URCA est un document à l'usage de la communauté universitaire, voté par la CFVU (Commission de la formation et de la Vie Universitaire) et le CA (Conseil d'Administration) de l'Université.*

Pour télécharger la version 2019/2020* :

https://www.univ-reims.fr/media-files/14642/reglement_etudes-2018-19-web.pdf

**La version 2020/2021 sera mise en ligne prochainement sur le site de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.*

IMPORTANTANCE DES LANGUES

Votre maquette comprend des enseignements en langues. Il vous faut au moins obtenir un EC de langues pendant votre cursus : soit l'EC 15.1 (en M1) ou l'EC 43.2 (en M2). Pour satisfaire à cette exigence également, une autre manière consiste à présenter un certificat (CLES 2 « certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur ») qui équivaut au niveau B2, notamment pour les personnes qui souhaitent attester du niveau B2 dans une autre langue que l'anglais (les autres langues n'étant pas dispensées à l'ESPE).

Le cadrage de l'évaluation des EC de langue vivante étrangère est disponible dans l'intranet de l'ESPE.

Extrait audio d'un exemple de niveau B2 : <http://bit.ly/1E80VFG>

PLAGIAT

Dans le cadre de la politique anti-plagiat de l'université (vote du Conseil d'Administration et mise à disposition d'une plaquette d'informations dédiée « guide anti-plagiat »), l'Inspé intègre un logiciel de détection de similitudes dans son *Carnet de Bord Informatisé**. Tous les documents que vous aurez à soumettre dans le cadre de ce CBI seront vérifiés par les logiciels et vous serez informé, ainsi que votre enseignant, du résultat.

**Le Carnet de Bord Informatisé est le lieu de dépôt de vos évaluations. Il vous permet de soumettre vos travaux aux enseignants référents.*

Pour le télécharger : <http://vu.fr/GuideAntiPlagiat>